

COMITÉ DE DIRECTION DU 05 JANVIER 2023
PROCES VERBAL DE SEANCE

Collège des élus						Collège des socio-professionnels					
Statut	NOM	Prénom	P.	A.	E.	Statut	NOM	Prénom	P.	A.	E.
Titulaire	MESNIL	Jean-Philippe	X			Titulaire	DUCLOS	Jacques		X	
Titulaire	DAGORN	Grégoire	X			Titulaire	HOFMAN	Mark			X
Titulaire	ALLENO	Delphine		X		Titulaire	PLESSARD	Jean-Marc	X		
Titulaire	MARTIN	Béatrice	X			Titulaire	BISSON	Delphine	X		
Titulaire	GARIGUE	Jacques		X		Titulaire	JULIENNE	Valérie	X		
Titulaire	COURVALLET	Samuel		X		Titulaire	DUBOC	Yann	X		
Titulaire	GUIBOUT	Maryvonne	X			Suppléant	SAMSON	Gérard	X		
Titulaire	GASNIER	Jean-Marie	X			Suppléant	DELAY	Charlotte	X		
Titulaire	LEROUX	Jean-Claude	X								
Suppléante	GALLET	Jean-Louis		X							
Suppléante	LECOQ	André	X								
Suppléant	MAUNOURY	Maryvonne	X								

Suppléant(s) avec voix délibérative : M. LECOQ, Mme LAUNOURY, M. SAMSON, Mme DELAY.

Personnalité(s) invité(e)(s) : aucune.

Secrétaire de séance : M. Slim HANACHI

Le CODIR est présidé par Mme Béatrice MARTIN (jusqu'à 18 h 45) puis par M. Jean-Philippe MESNIL.

Ordre du jour

- Approbation du PV du CODIR précédent
- Ouverture des crédits d'Investissement
- Primes exceptionnelles – année 2022
- Point d'information sur les dossiers en cours
- Plan d'actions et Débat D'Orientation Budgétaire
- Questions diverses

1- Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

2- Approbation du PV du CODIR précédent

Décision du CODIR
Après en avoir délibéré le CODIR valide à l'unanimité le PV du CODIR du 11 octobre 2022

3- Ouverture des crédits d'investissement

- Cf. support de présentation.

Décision du CODIR
Après en avoir délibéré le CODIR valide à l'unanimité l'ouverture des crédits d'investissement pour l'année 2023

4- Primes exceptionnelles – année 2022

- Cf. support de présentation.

Décision du CODIR
Après en avoir délibéré le CODIR valide à l'unanimité l'application d'une prime de 1 000 € pour les salariés de droit privé au titre du dispositif « Prime de Partage de la Valeur » au titre de l'année 2022

5- Point d'information sur les dossiers en cours

- Cf. support de présentation.

Concernant la fréquentation

M. DAGORN indique que le château a connu sa meilleure année en 2022 avec 84 000 visiteurs. Le mois de décembre a battu un record avec 7200 visiteurs contre 6400 en 2021 et 4400 en 2019.

Concernant le GR Tour de la Suisse Normande

M. PLESSARD alerte sur le chemin du Val la Hère et des problématiques d'entretien. Les véhicules à moteur sont de retour et abiment considérablement le chemin.

M. LECOQ précise que de nombreux appels ont été reçus à la mairie par des groupes mais que la difficulté vient des capacités d'hébergement.

M. PLESSARD regrette que les retours médiatiques aient uniquement portés sur le secteur de Thury.

Concernant la thématique mémorielle

Mme BISSON rappelle qu'en 2019 les touristes avaient été déçus car ne pouvaient pas accéder à la côte. Elle suggère que malgré la forte mobilisation autour des plages, il se passe tout de même quelque chose dans le secteur du Pays de Falaise pour contenter les clients présents.

M. SAMSON estime qu'il ne faut effectivement pas gaspiller trop de moyens sur le 6 juin et se consacrer à des actions de long terme et viser une clientèle pérenne.

M. GASNIER rappelle que la dynamique au regard de la côte dépend aussi du Mémorial et de la chaîne Arromanches – Caen – Falaise.

M. DAGORN interroge sur le rôle du Mémorial et la dépendance du territoire quant à son intervention.

M. HANACHI répond que quoi qu'il arrive le Pays de Falaise sera autonome et organisera des événements avec ses partenaires. Il précise qu'en 2019, le Mémorial n'avait pas été particulièrement moteur et que c'est la collectivité qui avait porté de façon indépendante les actions de promotion et d'animations notamment avec la Fiancée de Falaise.

M. LEROUX suggère de solliciter la patrouille de France pour les commémorations locales du mois d'août ou les Red Arrows Anglais.

6- Débat d'Orientation budgétaire et plan d'actions

Cf. support de présentation.

Concernant les perspectives 2023

M. MESNIL informe de 3 points positifs en matière de développement : un projet de développement des pistes cyclables pour rattacher le territoire à l'agglomération caennaise, une prochaine rencontre avec les acteurs de l'Orne et du Calvados au sujet de la Poche de Falaise-Chambois et une réunion prévue avec les Présidents des territoires de la Suisse Normande pour fixer les orientations autour de cette thématique.

M. GASNIER demande ce qui est attendu de la coopération avec le Mémorial de Montormel.

M. MESNIL répond que l'enjeu est de porter ce projet commun ensemble pour le soumettre à la Région et avoir une résonance plus importante.

Il ajoute que le Mémorial de Falaise doit faire l'objet d'un avenant pour continuer jusqu'au 31 décembre le temps de préparer la prochaine DSP.

Il estime toutefois que, dans le cadre de la prochaine DSP, la collectivité ne pourra pas échapper à une contribution financière. Qui lui donnera toutefois légitimité plus importante à fixer des orientations auprès du délégataire.

M. GASNIER interroge sur d'éventuels gros investissements sur le Mémorial.

M. MESNIL répond que des investissements seront nécessaires mais s'inscriront dans le cadre de la prochaine délégation pour 2024. Ils seront de toute manière portés par la CDC et non l'EPIC.

Concernant Pont-d'Ouilly

Mme Guibout indique qu'une réflexion est portée au niveau de la commune pour assurer une meilleure liaison entre les deux extrémités du bourg, de chaque côté du pont.

Concernant les outils d'accueil

M. SAMSON estime qu'il faudrait sans doute réfléchir à des impressions sur demande. Il a lui-même hésité à abandonner des éditions papier mais s'est aperçu que de nombreux clients des territoires extérieurs s'en servaient pour venir.

M. HANACHI explique la démarche de ROADBOOK observée à Cabourg : cette dernière permet de d'établir un journal très précis à la demande du visiteur selon ses demandes. Elle lui est ensuite transmise par mail ou imprimée sur place.

Cette solution a l'avantage de répondre très précisément à la demande sans donner un guide complet, qui est certes utile mais trop généraliste.

Elle n'est peut-être pas transposable de façon identique sur le territoire mais la démarche est intéressante.

Mme BISSON et Mme DELAY interrogent sur le temps nécessaire à l'accueil pour répondre lorsqu'il y a beaucoup de monde.

M. HANACHI répond que ce temps n'est pas plus long et qu'il s'agit de toute façon du rôle de l'office. Ce dispositif valorise encore plus l'interaction avec le conseiller en séjour. LE gros travail vient d'une part de la mise en place du système et de l'actualisation dans le détail des offres locales.

M. MESNIL et M. SAMSON estiment la démarche très intéressante.

7- Questions diverses

Mme BISSON demande si possible d'avoir un planning des grandes compétitions. De nombreux clients viennent pour cela sans que l'on sache

M. MESNIL explique que la question de la transmission des informations a fait partie des sujets évoqués avec la Ville de Falaise et qu'elle doit être étendue à toutes les communes.

M. LEROUX demande si la rumeur de fermeture de la partie hôtellerie de l'Hôtel de la Poste est fondée.

M. MESNIL confirme en indiquant qu'elle fait suite à une mise en demeure du maire pour des raisons de sécurité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

Le Président
Jean-Philippe MESNIL

